

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la ville de New Richmond tenue en la salle des délibérations de l'hôtel de ville, le **lundi 1^{er} août 2016** à compter de **20 h**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Éric Dubé, maire
Madame Geneviève Braconnier, conseillère
Monsieur François Bujold, conseiller
Monsieur Jean Cormier, conseiller
Monsieur René Leblanc, conseiller
Monsieur Jacques Rivière, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Éric Dubé.

Sont également présents :

Madame Céline LeBlanc, greffière
Monsieur Stéphane Cyr, directeur général

Est absent :

Monsieur Jean-Pierre Querry, conseiller

ADMINISTRATION

211-08-16

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean Cormier
APPUYÉ DE : Monsieur René Leblanc
et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par le maire. Il est à noter que cet ordre du jour demeure ouvert à toutes autres modifications.

ADOPTÉE

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

212-08-16

SÉANCE ORDINAIRE DU 2016-07-04

Considérant que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2016;

Considérant que les membres du Conseil renoncent à la lecture dudit procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Geneviève Braconnier
APPUYÉE DE : Monsieur Jacques Rivière
et unanimement résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance du 4 juillet 2016.

ADOPTÉE

SUIVI DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS (AFFAIRES DU PUBLIC) DE LA SÉANCE DU 2016-07-04

Le maire informe l'assistance des démarches effectuées concernant les demandes des contribuables lors de l'assemblée du 4 juillet 2016.

CORRESPONDANCE

- De M. David Thibault, coordonnateur sécurité incendie de la MRC de Bonaventure, une correspondance ayant trait à l'uniformisation des méthodes de gestion d'intervention et prévoyant des actions concrètes à court terme afin de pallier à certaines lacunes dans ce domaine. Il recommande à cet effet l'achat d'une table PC (poste de commandement), outil efficace pour la gestion d'intervention.
- De Mme Carole Gauthier, directrice à l'Association d'entraide pour la santé mentale La Passerelle, une correspondance remerciant la Ville de leur précieuse collaboration lors de leur assemblée générale annuelle, ainsi que du 30^e anniversaire de leur organisme.
- De M. Marc-André Leblanc, directeur du Service des programmes fiscaux du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, un état de dépôt au montant de 193 094 \$, représentant le paiement de la mesure financière de péréquation.
- De Mme Suzanne Dubois, directrice générale de la Société canadienne du cancer conjointement avec M. Paul Larocque, maire de la municipalité de Bois-des-Filion, une correspondance « Un Bouquet de Mercis » pour l'adoption d'une résolution décrétant avril le Mois de la Jonquille. Au total 410 municipalités ont adopté la résolution et la vente de jonquilles a permis d'amasser près de 2 millions de dollars.

213-08-16

COMPTES À PAYER

Considérant que le Conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits pris et aux dépenses autorisées, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général ou des directeurs de services et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre des séances ordinaires et extraordinaires antérieures;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean Cormier
APPUYÉ DE : Monsieur Jacques Rivière
et unanimement résolu :

D'approuver la liste des engagements de crédits, et ce, au montant de sept cent six mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf dollars et quatre-vingt cents (706 799,80 \$);

D'autoriser le directeur général à procéder dans les limites de ces crédits.

ADOPTÉE

214-08-16

2622-5268 QUÉBEC INC. - SALON DE QUILLES DE NEW RICHMOND - RENOUELEMENT DE BAIL

Considérant le bail emphytéotique, d'une durée de trente-cinq (35) ans intervenu entre la compagnie 2622-5268 Québec inc. - Salon de quilles de New Richmond et la Ville de New Richmond, signé le 5 août 1988;

Considérant que ledit bail viendra à échéance en 2023;

Considérant que les propriétaires dudit Salon souhaitent y faire de nouveaux investissements à financer sur une période de dix (10) ans et qu'il y aurait lieu de prolonger le bail afin d'y modifier l'échéance;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Geneviève Braconnier
APPUYÉE DE : Monsieur François Bujold
et unanimement résolu :

D'entreprendre les procédures nécessaires afin de prolonger le bail emphytéotique aux mêmes conditions, liant la compagnie 2622-5268 Québec inc. - Salon de quilles de New Richmond et la Ville de New Richmond, et ce, pour une période de trois (3) années supplémentaire, ce qui portera l'échéance dudit bail en 2026. Il est entendu que les frais applicables pour le notaire seront à la charge de la compagnie 2622-5268 Québec inc. Par le fait même, le maire et la greffière sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, tous les documents pertinents à cette transaction.

ADOPTÉE

RÈGLEMENT 1014-16 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 914-12 DÉFINISSANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX - AVIS DE MOTION

Un avis de motion est donné par le conseiller Monsieur François Bujold à l'effet que le Règlement 1014-16 modifiant le Règlement 914-12 définissant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux, sera adopté à une séance ultérieure.

RÈGLEMENT 1015-16 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 939-13 DÉFINISSANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE POUR LES MEMBRES DU CONSEIL - AVIS DE MOTION

Un avis de motion est donné par le conseiller Monsieur François Bujold à l'effet que le Règlement 1015-16 modifiant le Règlement 939-13 définissant un code d'éthique et de déontologie pour les membres du Conseil, sera adopté à une séance ultérieure.

215-08-16

SEPTEMBRE 2016 - MOIS DE LA SENSIBILISATION AU CANCER DE LA PROSTATE

Considérant que le cancer de la prostate est le cancer le plus fréquent chez les hommes au Canada;

Considérant que 1 canadien sur 8 recevra un diagnostic de cette maladie au cours de sa vie;

Considérant qu'environ 24 000 hommes recevront un diagnostic de cancer de la prostate au Canada cette année;

Considérant que le taux de survie au cancer de la prostate peut dépasser 90 % si la maladie est dépistée dès ses premiers stades;

Considérant que les hommes qui ont des antécédents familiaux de la maladie ou sont de descendance africaine ou caribéenne courent plus de risques d'être atteints d'un cancer de la prostate;

Considérant que Cancer de la prostate Canada recommande aux hommes de passer un test de l'APS dans la quarantaine pour établir leur valeur de référence;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jacques Rivière
APPUYÉ DE : Monsieur François Bujold
et unanimement résolu :

Que la Ville de New Richmond proclame par la présente septembre 2016 « Mois de la sensibilisation au cancer de la prostate à New Richmond ».

ADOPTÉE

SERVICE DES LOISIRS

216-08-16

PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER AUX POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES

Considérant que le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

Considérant que la Ville de New Richmond souhaite présenter en 2016-2017 une demande d'appui financier au Ministère pour un projet de politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Geneviève Braconnier

APPUYÉE DE : Monsieur Jean Cormier

et unanimement résolu :

D'autoriser la demande de soutien financier dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales pour un projet de mise à jour d'une politique familiale municipale;

D'autoriser madame Lucie Duguay, agente d'animation en loisirs, à agir comme mandataire délégué pour le suivi de la demande d'appui financier et à signer la convention d'aide financière au nom de la Ville de New Richmond;

De désigner madame Geneviève Braconnier, conseillère municipale, comme responsable des questions familiales (RQF).

Il est à noter que la présente résolution abroge la résolution 62-03-16.

ADOPTÉE

URBANISME

217-08-16

AUTORISATION DE VENTE - PARCELLE DE TERRAIN - GROUPE BOUFFARD

Considérant la demande reçue du Groupe Bouffard, division Bouffard Sanitaire inc., à l'effet de se porter acquéreur d'une parcelle de terrain situé sur le lot 5 017 177 (voir croquis joint), d'une superficie approximative de 557,18 mètres carrés;

Considérant que cette parcelle de terrain est déjà utilisée par l'entreprise, et ce, depuis l'implantation de cette dernière il y a plusieurs années;

Considérant la volonté des parties de régulariser la situation;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean Cormier

APPUYÉ DE : Monsieur René Leblanc

et unanimement résolu :

D'autoriser la vente au Groupe Bouffard, division Bouffard Sanitaire inc., d'une parcelle de terrain située sur le lot 5 017 177, d'une superficie approximative de 557,18 mètres carrés, au prix de cinq mille dollars (5 000 \$), taxes en sus. Il est entendu que la Ville n'assumera aucune garantie légale pour cette vente et qu'elle est faite aux risques et périls de l'acheteur. Les frais d'arpentage seront à la charge de l'acquéreur. Par le fait même, le maire et la greffière sont autorisés à signer tous documents pertinents à cette transaction.

ADOPTÉE

218-08-16

**COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC –
DEMANDE D'APPUI – DOSSIER 9100-0232 QUÉBEC INC. (MARCEL MERCIER)**

Considérant les demandes d'aliénation, de lotissement et d'utilisation à des fins autres qu'agricoles (Volet 1, 2 et 3) déposées pour le lot 5 017 504 par la compagnie 9100-0232 Québec inc.;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jacques Rivière

APPUYÉ DE : Monsieur François Bujold

et unanimement résolu :

Que la Ville de New Richmond appuie les demandes compte tenu que l'usage projeté est conforme à la réglementation en matière de zonage présentement en vigueur.

ADOPTÉE

**RÈGLEMENT 1013-16 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 679-98 RELATIF À LA
CIRCULATION DES CAMIONS ET VÉHICULES OUTILS (SECTEUR RUE
INDUSTRIELLE) – AVIS DE MOTION**

Un avis de motion est donné par la conseillère Madame Geneviève Braconnier à l'effet que le Règlement 1013-16 modifiant le Règlement 679-98 relatif à la circulation des camions et véhicules outils (secteur rue Industrielle), sera adopté à une séance ultérieure.

AFFAIRES NOUVELLES

PÉRIODE DE QUESTIONS (AFFAIRES DU PUBLIC)

Un contribuable demande des informations à propos de l'avis reçu concernant son abri temporaire en toile de plastique pour automobile et/ou remisage et la période indiquée pour l'usage de ce dernier. Il demande si le règlement pourrait être modifié ou si certaines règles pourraient être allégées.

Un représentant du Club des 50 ans et + de New Richmond demande si la Ville pourrait permettre aux membres d'effectuer une (1) heure de patinage libre en saison hivernale, et ce, gratuitement. Il demande également un suivi dans le dossier des rénovations du Centre communautaire.

Un citoyen signale qu'il y a un manque d'asphalte sur le chemin de Saint-Edgar, côté Ouest, en face de l'entreprise Gaspésie Diesel. Est-ce que la Ville peut entreprendre des démarches afin de remédier à ce problème ?

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée, il est 20 h 23.

Président

Secrétaire

Éric Dubé, maire

Céline LeBlanc, greffière